

# REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 10

## 08 03 16 Retraite progressive: mal connu, le dispositif ne compte que 5.000 bénéficiaires

LE PARISIEN

Seules 5.000 personnes environ bénéficiaient fin 2015 de la retraite progressive, qui permet aux plus de 60 ans de toucher une partie de leur pension en travaillant à temps partiel, le dispositif restant mal connu, selon une étude de la Cnav publiée mardi.

Dans le détail, la Caisse nationale d'assurance vieillesse recensait "5.208 bénéficiaires à fin décembre 2015", dont 63,5% de femmes, pour un âge moyen de 62 ans et 7 mois.

Grâce à ce dispositif, à partir de 60 ans, et à condition d'avoir validé 150 trimestres de cotisation, les salariés peuvent toucher une fraction de leur retraite en poursuivant une activité à temps partiel, et donc en continuant à cotiser pour améliorer le montant de leur retraite définitive.

Par exemple, un salarié ne travaillant plus qu'à 65% perçoit ainsi 35% de sa retraite, tout en cotisant.

L'activité salariée ne peut pas être supérieure à 80% de la durée légale du travail, ni inférieure à 40%.

En moyenne, le montant mensuel d'une pension progressive versée par le régime général s'élève à 403 euros par mois. Chez les hommes, ce montant moyen atteint 438 euros, contre 382 euros pour les femmes.

"Mis en place en 1988, ce dispositif reste peu connu", commente la Cnav, rappelant que la dernière réforme des retraites en a simplifié les conditions d'accès, dans le but de le rendre "plus attractif".

Un décret paru fin 2014 a ainsi instauré la possibilité de partir en retraite progressive avant l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ce qui explique en grande partie l'augmentation des attributions constatée en 2015.

Ainsi, 3.871 retraites progressives ont été attribuées (contre 1.502 en 2014), un chiffre en hausse de 158%, mais qui "reste encore marginal par rapport aux attributions de retraites personnelles", souligne la Cnav.

En 2015, la part des départs en retraite progressive par rapport à l'ensemble des départs n'est que de 0,6% (contre 0,3% en 2014)